

SUPPRIMER L'ISF POUR RÉCOMPENSER LA PARESSE

LE 18 NOVEMBRE 2010 ALEXANDRE DELAIGUE (ECONOCLASTE)

En proposant un impôt sur les revenus sur patrimoine pour remplacer l'ISF, Nicolas Sarkozy fait un merveilleux cadeau aux rentiers et consacre le « travailler moins pour gagner plus ».

Notre président a des intentions claires pour réformer la fiscalité française. Supprimer l'impôt sur la Fortune et le remplacer par :



un nouvel impôt sur le patrimoine dont l'idée est la suivante : l'erreur faite dans les années passées, c'était de taxer le patrimoine alors qu'il vaut mieux taxer les revenus du patrimoine et les plus-values du patrimoine [...] C'est l'axe de la réforme que nous allons engager



L'impôt sur les revenus du capital : la prime aux rentiers

Un petit rappel. L'impôt sur la fortune est un impôt **dont le principe est efficace**.

Considérons, **comme le faisait F. Meunier**, un individu qui détient un patrimoine de 100 millions d'euros. Il peut gérer son patrimoine de trois façons. Il peut faire des efforts, et celui-ci lui rapportera 6% annuels. Il peut modérer ses efforts, et gagner seulement 3% annuels. Ou alors, il peut être paresseux et dispendieux, auquel cas son patrimoine ne lui rapporte aucun intérêt annuel.

Introduisons maintenant un impôt sur le capital, correspondant à 1% du patrimoine total détenu. Chacune des stratégies-ci dessus implique le même montant d'impôt payé : un million d'euros annuels. La stratégie de l'effort intense rapporte désormais 5 millions d'euros. Celle de l'effort modéré, 2 millions d'euros. La stratégie dispendieuse, quant à elle, conduira l'individu à perdre un million d'euros par an. Les finances publiques reçoivent trois millions d'euros (en comptant trois individus appliquant chacune des différentes stratégies).



Remplaçons maintenant cet impôt sur le capital par un impôt sur les revenus du capital. Pour que ce remplacement soit neutre pour les finances publiques, chacun pourra vérifier qu'il faut un impôt de 33% des revenus du patrimoine. Dans cette situation, la stratégie courageuse rapporte désormais 4 millions d'euros. La stratégie de l'effort modéré laisse un gain inchangé, de deux millions d'euros. Le dispendieux paresseux, quant à lui, ne paiera aucun impôt. Le total collecté par l'Etat sera toujours de trois millions d'euros.

Mais vous le voyez tout de suite : les conséquences distributives de l'opération ne sont pas du tout neutres. En effet, celui qui dans cette situation paie le plus d'impôts est celui qui fait le plus d'efforts pour rendre son patrimoine productif. Celui qui à l'inverse le laisse en jachère, est le grand bénéficiaire de cette transformation.

Encourager la vieille tradition française du capitalisme d'héritier

Ce résultat est on ne peut plus connu en économie de la fiscalité. Un impôt sur le patrimoine peut être assimilé à un impôt forfaitaire, qui est déterminé indépendamment de l'usage fait du capital : le propriétaire de capital est donc incité à le rentabiliser. Un impôt proportionnel sera moins incitatif. Si l'effort à fournir pour rentabiliser le capital à hauteur de 6% est important, notre capitaliste se dira qu'il vaut mieux pour lui fournir l'effort limité. Alors qu'avec l'impôt sur le patrimoine **le fils à papa dispendieux** constatait que sa vie dissolue conduisait son patrimoine à diminuer, ce qui pouvait l'inciter à ~~passer sa licence~~ faire des efforts, désormais, cette pression n'existe plus.

Cette efficacité économique apportée par l'ISF avait déjà été sérieusement **rognée par le bouclier fiscal et les multiples et abondantes niches fiscales**. On peut noter également que l'analyse ci-dessus est trop simple. Elle devrait inclure d'autres effets incitatifs : l'incitation à l'expatriation ou l'évasion fiscale, **qui n'est sans doute pas très grand**, contrairement aux idées reçues); le fait que des techniques d'optimisation fiscale (par exemple en versant un peu moins de dividendes) permettent de corriger cet effet. Pour ces raisons, F. Meunier en concluait qu'il vaudrait mieux supprimer le bouclier fiscal et l'ISF, quitte à attendre qu'un gouvernement de l'autre bord le remplace « *par une façon plus intelligente de faire payer le patrimoine* ».



Il n'en reste pas moins que cette réforme, si elle est mise en place, reviendra premièrement à favoriser une tare typiquement française : encourager **le capitalisme d'héritiers**, cette conception très XIX^e siècle dans laquelle les manants entrepreneurs ne doivent pas s'enrichir : **seuls ceux qui disposent d'un gros capital et l'accumulent (ou en héritent) sont dignes d'être considérés comme des élites nationales**. Il ne sera plus nécessaire, pour entretenir le manoir familial, de le louer à quelques périodes de l'année à un prix dérisoire pour acquitter l'impôt. Il faut dire que cela risquait de faire venir des gens pas convenables.

La victoire du « travailler moins pour gagner plus »

La seconde conséquence de cette réforme, ce serait une bien curieuse inversion de la formule qui a fait tout le succès de l'élection présidentielle de 2007 : travailler plus pour gagner plus. Il est vrai que les moyens de politique économique utilisés pour cela ont largement échoué. La défiscalisation des heures supplémentaires **est un échec tout aussi coûteux que retentissant**. Le RSA, sensé inciter les pauvres à travailler plutôt qu'à rester dans une culture d'assistanat, est entré de plein fouet dans le mur d'une crise économique qui restreint considérablement les possibilités de travailler tout court. Il va falloir songer à d'autres modes d'indemnisation (à ce propos, **un petit lien pour les geeks**). Bref, « travailler plus pour gagner plus » est sérieusement écorné par le remplacement d'un mécanisme incitant au travail par un mécanisme qui récompense la paresse. Le nouveau slogan, promis à n'en pas douter à un bel avenir, est désormais « travailler moins pour gagner plus ».

Billet initialement publié sur **le blog des Econoclastes** sous le titre **Travailler moins pour gagner plus**.

Photos Flickr CC @ **Alex** ; **Malcolm Jackson** ; **Powerhouse Museum**.

JOEL

le 2 décembre 2010 - 17:57 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Mais faire travailler le capital ne signifie t il pas exiger une rentabilité toujours plus accrue avec les dérives que l'on connaît (court termisme plutôt que stratégie industrielle, spéculation, plans sociaux etc.)?. Auquel cas modérer les ardeurs des capitalistes pourrait s'avérer sain. Quant à lutter contre le capitalisme d'héritier, augmenter massivement l'impôt sur les successions est une solution assez simple

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

GABITBOL

le 7 décembre 2010 - 14:17 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Si je suis plutôt d'accord avec votre analyse du sujet, j'ai quand même l'impression que vous omettez un point pourtant important à mes yeux : un part non négligeable des personnes acquittant l'ISF sont de petits rentiers.

L'exemple le plus cliché étant l'agriculteur ou le commerçant habitant l'île de Ré depuis plusieurs générations et devant s'acquitter de l'ISF.

les statistiques du site impôts.gouv ne précisant pas le revenu moyen par tranche des personnes payant l'impôts, je ne peux pas donner de chiffres précis. Toutefois il me semble qu'une grande partie paye l'ISF à cause de la spéculation immobilière : le lien ci-dessous fait état de 80% des imposables sont dans les 2 premières tranches. Sachant que la première tranche débute à 770.00€, cela correspond à un 50-70m2 à Paris dans un quartier autrefois mal famé (Marais, Sentier, ...).

Cette réforme n'est elle pas aussi destinée à ces personnes ?

PS : le lien dont je fait mention un peu plus haut :

[http://www.lecercledesfiscalistes.com/contribution-ISF-](http://www.lecercledesfiscalistes.com/contribution-ISF-ISF_plus_d_assujettis_moins_de_recettes-4-22.html)

[ISF_plus_d_assujettis_moins_de_recettes-4-22.html](http://www.lecercledesfiscalistes.com/contribution-ISF-ISF_plus_d_assujettis_moins_de_recettes-4-22.html)

(je n'ai toutefois aucune certitude sur les chiffres que l'auteur avance)

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

JACQUES

le 30 décembre 2010 - 3:26 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



D'un autre côté l'exemple des 100 millions d'Euros, c'est du fantasme. Le nombre de personnes possédant 100 millions d'euros est infintésimal, et d'ailleurs ils ne paient pas l'ISF car ils ont quitté la France et qu'ils ont une armée de conseillers fiscaux. Donc pour ceux-là, la suppression de l'ISF ne changerait pas grand chose, et à mon avis ils ne sont pas près de revenir (chat échaudé craint l'eau froide).

Par ailleurs, étant donné que l'ISF commence à quelque chose comme 800 000 euros, et sachant que le logement est compté dedans, expliquez-moi comment on peut faire un dynastie de rentiers avec ce qu'il reste, ni même être rentier soi-même. Peut-être qu'alors je créerai ma boîte pour essayer de les avoir.

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

LAURENT


le 4 août 2012 - 19:33 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Je trouve que la méthode adoptée ces dernières années à savoir diminuer l'ISF et augmenter les prélèvements forfaitaires sur les revenus du patrimoine pénalise fortement les petits rentiers qui possèdent moins de sept cent mille euros et s'en sortent en vivant modestement et tranquillement dans des régions où l'immobilier n'est pas convoité par des hordes de touristes et qu'ils contribuent à revitaliser par leurs dépenses. La CSG prélevée sur le moindre euro de dividende est passée de 10% à 15%. Le crédit d'impôt sur les dividendes dans le PEA a été supprimé, il n'est plus possible d'acheter des foncières dans un PEA, les contrats d'assurance vie paient la CSG chaque année quelque soit leur montant et même si la partie investie en unités de comptes est en perte... dans ce contexte rien d'étonnant à ce que l'or ait explosé. Un rentier au nez creux qui aurait acheté 3000 napoléons pour deux cent mille euros en 2004 pourrait s'assurer un revenu hebdomadaire de 250 euros au cours actuel pendant 3000 semaines soit 60 ans tout en percevant le RMI ou le minimum vieillesse. Voilà pourquoi désormais la moindre vente d'or doit être réglée par chèque alors qu'il y a peu il y avait un seuil à 3000 euros.

C'est vraiment une conspiration contre les petits à laquelle nous assistons.

Et si vous gardez votre pécule sous la forme de billets de banques dans un coffre, le gouvernement fera ce qu'il faut pour déprécier la monnaie.

VOUS AIMEZ  0

VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE